

MENTION : RELATIONS INTERNATIONALES - Master 2 RI - PARCOURS : EXPERTISE ET RISQUES INTERNATIONAUX

Responsable Pédagogique : Madame Charlotte Le Chapelain

Semestre 3				
Type UE	Matière	Heures CM	ECTS par matière	Modalité d'évaluation
UE 1 : cours communs	Acteurs contemporains des relations internationales Monsieur Bourgou	20	5	TE 3 h
UE 2 : cours spécifiques	Pratique de l'expertise	15	4	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Arbitrage international Madame Buisson	15	4	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Risques pays Madame Guichard	15	4	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Contrats internationaux Madame Buisson	15	4	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE Maîtrise Langue Etrangère	Anglais Madame Collomb-Perroux	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE Libre	Commerce International Madame Le Chapelain	15	4	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE Professionnalisation	Tutorat de stage Madame Lemasitre	12	3	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
TOTAL		122	30	
Semestre 4				
UE 1 : cours communs	Géopolitique contemporaine des relations internationales Monsieur Zajec	20	4	TE 3 h
UE 2 : cours Spécifiques	Management international Madame Phountoucos	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Protection des données Madame Raimondo	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Investissements internationaux Madame Guichard	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 2 : cours spécifiques	Pratique diplomatique Monsieur David	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE 3 : cours mutualisés	Simulation de gestion de crise Monsieur Meszaros	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE Maîtrise Langue Etrangère	Anglais Madame Collomb-Perroux	15	2	TE ou O ou CC ou Cas Pratique Mutualisé
UE Professionnalisation	Stage et mémoire de stage	0	14	TE ou O
TOTAL		110	30	

Modalité d'évaluation: CC =Contrôle Continu ; TE = Examen Terminal Ecrit d'1h30 ; O = oral

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026